

## Interflon Metal Clean F (Aérosol)

Numéro de la version:  
1.4Date de publication  
17.02.2026Révision:  
17.02.2026.

## RUBRIQUE 1 — Identification de la substance/du mélange et de la société/de l'entreprise

## 1.1 Identificateur de produit

Marque commerciale **Interflon Metal Clean F (Aérosol)**

## 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées pertinentes Utilisation industrielle

Champ d'application agent nettoyant

## 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Interflon BV  
Belder 47  
4704 RK Roosendaal  
Pays-BasTéléphone: +31 (0)165 553911  
e-mail: Service@Interflon.com  
Site web: www.Interflon.com  
e-mail (personne compétente)

Service@Interflon.com

## 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Centre antipoison			
Nom	Rue	Ville	Téléphone
Le Centre Anti Poison et de Pharmacovigilance du Maroc (CAPM)			05 37 77 71 69

## RUBRIQUE 2 — Identification des dangers

## 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon SGH

Rubrique	Classe de danger	Catégorie	Classe et catégorie de danger	Mention de danger
2.3	aérosols	1	Aérosol 1	H222,H229
3.2	corrosion cutanée/irritation cutanée	2	Skin Irrit. 2	H315
3.3	lésion oculaire grave/sévère irritation des yeux	2	Eye Irrit. 2	H319
3.8D	toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique (effets narcotiques, somnolence)	3	STOT SE 3	H336
4.1A	dangereux pour le milieu aquatique - danger aigu	1	Aquatic Acute 1	H400
4.1C	dangereux pour le milieu aquatique - danger chronique	2	Aquatic Chronic 2	H411

Pour le texte intégral: voir la RUBRIQUE 16.

Les principaux effets néfastes physicochimiques, pour la santé humaine et pour l'environnement

Un déversement et l'eau d'extinction peuvent causer une pollution des cours d'eau.

## 2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage

- Mention d'avertissement. danger

## Interflon Metal Clean F (Aérosol)

Numéro de la version: 1.4

date de publication  
17.02.2026

Date d'établissement: Ré-  
vision: 17.02.2026

### - Pictogrammes

GHS02, GHS07,  
GHS09



### - Mentions de danger

H222 Aérosol extrêmement inflammable.  
H229 Récipient sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.  
H315 Provoque une irritation cutanée.  
H319 Provoque une sévère irritation des yeux.  
H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.  
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

### - Conseils de prudence

P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation. Ne pas fumer.  
P211 Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition.  
P251 Ne pas perforer, ni brûler, même après usage.  
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage/une protection auditive/....  
P403+P233 Stocker dans un endroit bien ventilé. Maintenir le récipient fermé de manière étanche.  
P410+P412 Protéger du rayonnement solaire. Ne pas exposer à une température supérieure à 50 °C/122 °F.

- Composants dangereux pour l'étiquetage propan-2-ol, Hydrocarbures, C7-C9, isoalkanes

## 2.3 Autres dangers

Ce mélange ne contient pas de substance évaluée comme étant une substance PBT ou vPvB.

### Résultats des évaluations PBT et vPvB

Ne contient pas une substance PBT/vPvB à une concentration de  $\geq 0,1\%$ .

### Propriétés perturbant le système endocrinien

Ne contient pas un perturbateur endocrinien (ED) à une concentration de  $\geq 0,1\%$ .

## RUBRIQUE 3 — Composition/informations sur les composants

### 3.1 Substances

Non pertinent (mélange)

### 3.2 Mélanges

Description du produit Mélange de solvants et d'additifs

Composants dangereux

Nom de la substance	Identificateur	%M	Classification selon SGH	Notes
propan-2-ol	No CAS 67-63-0	25 - < 50	Flam. Liq. 2 / H225 Eye Irrit. 2 / H319 STOT SE 3 / H336	
Hydrocarbures, C7-C9, isoalkanes	No CAS 64741-66-8	39	Flam. Liq. 2 / H225 Skin Irrit. 2 / H315 STOT SE 3 / H336 Asp. Tox. 1 / H304 Aquatic Acute 1 / H400 Aquatic Chronic 2 / H411	
carbon dioxide	No CAS 124-38-9	1 - < 2.5	Press. Gas C / H280	IOELV

#### Notes

IOELV: Substance avec une valeur limite indicative communautaire d'exposition professionnelle

**Interflon Metal Clean F (Aérosol)**

Numéro de la version: 1.4

date de publication  
17.02.2026Date d'établissement: Ré-  
vision: 17.02.2026**Remarques**

Pour le texte intégral des phrases H et EUH: voir la RUBRIQUE 16.

**RUBRIQUE 4 — Premiers secours****4.1 Description des mesures de premiers secours**

## Notes générales

Ne pas laisser la personne concernée sans surveillance. Éloigner la victime de la zone de danger. Tenir la personne concernée tranquille, au chaud et couvert. Enlever immédiatement tout vêtement souillé ou éclaboussé. En cas de malaise ou en cas de doute, consulter un médecin. En cas de perte de conscience, mettre en position latérale de sécurité et ne rien administrer par la bouche.

## Après inhalation

En cas de respiration irrégulière ou d'arrêt de respiration, envoyer immédiatement chercher un médecin et ordonner les premiers secours. Dans les cas de l'irritation des voies respiratoires consulter un médecin. Fournir de l'air frais.

## Après contact cutané

Laver abondamment à l'eau et au savon.

## Après contact oculaire

Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Tenir les paupières ouvertes et rincer abondamment les yeux pendant 10 minutes à l'eau courante.

## Après ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau (seulement si la personne est consciente). NE PAS faire vomir.

**4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés**

Jusqu'à présent pas de symptômes et effets connus.

**4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires**

aucune

**RUBRIQUE 5 — Mesures de lutte contre l'incendie****5.1 Moyens d'extinction**

## Moyens d'extinction appropriés

L'eau pulvérisée, Nébulisation d'eau, Mousse résistant aux alcools, Poudre d'extincteur, Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>), Mousse résistant aux alcools

## Moyens d'extinction inappropriés

Jet d'eau à pleine puissance

**5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange**

En cas de ventilation insuffisante et/ou lors de l'utilisation, formation de mélange vapeur-air inflammable/explosif possible.

## Produits de combustion dangereux

Monoxyde de carbone (CO), Dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>)

**5.3 Conseils aux pompiers**

En cas d'incendie et/ou d'explosion, ne pas respirer les fumées. Coordonner les mesures de lutte contre l'incendie à l'environnement. Ne pas laisser l'eau d'extinction s'écouler dans les égouts. Collecter l'eau d'extinction contaminée séparément. Combattre l'incendie à distance en prenant les précautions normales. Utiliser un appareil respiratoire approprié.

**RUBRIQUE 6 — Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle****6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

## Pour les non-secouristes

Mettre les personnes à l'abri.

## Pour les secouristes

Porter un appareil respiratoire en cas d'exposition aux vapeurs/poussières/aérosols/gaz.

## Interflon Metal Clean F (Aérosol)

Numéro de la version: 1.4

date de publication  
17.02.2026

Date d'établissement: Ré-  
vision: 17.02.2026

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter la contamination des égouts, des eaux de surface et des eaux souterraines. Retenir et éliminer l'eau de lavage contaminé. En cas de déversement dans un cours d'eau ou égout, en informer l'autorité responsable.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Conseils concernant le confinement d'un déversement

Couverture des égouts

Toute autre information concernant les déversements et les dispersions

Placer dans un récipient approprié pour l'élimination. Aérer la zone touchée.

### 6.4 Référence à d'autres rubriques

Produits de combustion dangereux: voir la rubrique 5. Équipement de protection individuel: voir rubrique 8. Matières incompatibles: voir rubrique 10. Considérations relatives à l'élimination: voir rubrique 13.

## RUBRIQUE 7 — Manipulation et stockage

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Recommandations

- Mesures destinées à prévenir les incendies et à empêcher la production de particules en suspension et de poussières

Utilisation d'une ventilation locale et générale. Prendre des mesures de précaution contre les décharges électrostatiques. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de réception.

Conseils d'ordre général en matière d'hygiène du travail

Enlevez les vêtements contaminés et l'équipement de protection avant d'entrer dans une zone de restauration. Ne placez jamais des produits chimiques dans des récipients qui sont normalement utilisés pour la nourriture ou la boisson.

### 7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris les éventuelles incompatibilités

Les conditions de stockage

Stocker conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale. Conserver le récipient bien fermé et dans un endroit bien ventilé.

Gérer les risques associés

- Risques d'inflammabilité

Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. Protéger du rayonnement solaire. Conserver dans un endroit frais.

- Compatibilités en matière de conditionnement

Seuls peuvent être utilisés les emballages agréés (par ex. selon ADR).

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Voir rubrique 16 pour une vue d'ensemble générale.

## RUBRIQUE 8 — Contrôles de l'exposition/protection individuelle

### 8.1 Paramètres de contrôle

DNEL pertinents des composants						
Nom de la substance	No CAS	Effet	Seuil d'exposition	Objectif de protection, voie d'exposition	Utilisé dans	Durée d'exposition
propan-2-ol	67-63-0	DNEL	500 mg/m <sup>3</sup>	homme, par inhalation	travailleur (industriel)	chronique - effets systémiques
propan-2-ol	67-63-0	DNEL	1,000 mg/m <sup>3</sup>	homme, par inhalation	travailleur (industriel)	aiguë - effets systémiques
propan-2-ol	67-63-0	DNEL	888 mg/kg	homme, cutané	travailleur (indus-	chronique - effets

## Interflon Metal Clean F (Aérosol)

Numéro de la version: 1.4

date de publication  
17.02.2026

Date d'établissement: Ré-  
vision: 17.02.2026

DNEL pertinents des composants						
Nom de la substance	No CAS	Effet	Seuil d'exposition	Objectif de protection, voie d'exposition	Utilisé dans	Durée d'exposition
			de pc/jour		triel)	systemiques
Hydrocarbures, C7-C9, isoalkanes	64741-66-8	DNEL	2,035 mg/m <sup>3</sup>	homme, par inhalation	travailleur (industriel)	chronique - effets systemiques
Hydrocarbures, C7-C9, isoalkanes	64741-66-8	DNEL	773 mg/kg de pc/jour	homme, cutané	travailleur (industriel)	chronique - effets systemiques

PNEC pertinents des composants						
Nom de la substance	No CAS	Effet	Seuil d'exposition	Organisme	Milieu de l'environnement	Durée d'exposition
propan-2-ol	67-63-0	PNEC	140.9 mg/l	organismes aquatiques	eau douce	court terme (cas isolé)
propan-2-ol	67-63-0	PNEC	140.9 mg/l	organismes aquatiques	eau de mer	court terme (cas isolé)
propan-2-ol	67-63-0	PNEC	2,251 mg/l	organismes aquatiques	installation de traitement des eaux usées (STP)	court terme (cas isolé)
propan-2-ol	67-63-0	PNEC	552 mg/kg	organismes aquatiques	sédiments d'eau douce	court terme (cas isolé)
propan-2-ol	67-63-0	PNEC	552 mg/kg	organismes aquatiques	sédiments marins	court terme (cas isolé)
propan-2-ol	67-63-0	PNEC	28 mg/kg	organismes terrestres	sol	court terme (cas isolé)

## 8.2 Contrôles de l'exposition

### Précautions d'emploi générales

Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Éviter le contact avec la peau et les yeux.

Conserver à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux pour animaux. Ne pas respirer les gaz/vapeurs/aérosols.

Lavez les mains après chaque utilisation.

### Mesures de protection individuelle (équipement de protection individuelle)

#### Protection des yeux/du visage

Travailler avec des verres de sécurité.

#### Protection de la peau

##### - Protection des mains

Pendant le maniement des substances chimiques porter des gants de protection avec le marquage CE y compris les quatre contrôles digitaux. Type de matière. NBR: caoutchouc acrylonitrile-butadiène. CR: caoutchouc chloroprène (chlorobutadiène). PVC: polychlorure de vinyle.

##### - Mesures de protection diverse

Faire des périodes de récupération pour la régénération de la peau. Une protection de la peau (crèmes barrières/pommades) est recommandée. Se laver les mains soigneusement après manipulation.

#### Protection respiratoire

[Lorsque la ventilation du local est insuffisante] porter un équipement de protection respiratoire. Type: A-P2 (filtres combinés contre les particules et les gaz et vapeurs organiques, code couleur: marron/blanc).

#### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Éviter la contamination des égouts, des eaux de surface et des eaux souterraines.

## Interflon Metal Clean F (Aérosol)

Numéro de la version: 1.4

date de publication  
17.02.2026

Date d'établissement: Ré-  
vision: 17.02.2026

### RUBRIQUE 9 — Propriétés physiques et chimiques

#### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	liquide, gazeux (aérosol vaporisé)
Couleur	incolore
Odeur	caractéristique
Point de fusion/point de congélation	<-20 °C
Point d'ébullition ou point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition	-44.5 °C
Inflammabilité	aérosol inflammable selon les critères du SGH
Limites inférieure et supérieure d'explosion	0.8 % vol - 7.7 % vol non combustible
Point éclair	-9 °C non pertinent
Température d'auto-inflammabilité	>200 °C (température d'inflammation spontanée des liquides et des gaz)
Température de décomposition	non pertinent
(valeur de) pH	non déterminé
Viscosité cinématique	≤2.5 mm <sup>2</sup> /s à 20 °C non pertinent non pertinent

facilement soluble

#### Solubilité(s)

Solubilité dans l'eau	1 g/l à 20 °C
-----------------------	---------------

#### Coefficient de partage

Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log)	non pertinent
---	---------------

Pression de vapeur	6,500 hPa à 20 °C
--------------------	-------------------

#### Densité et/ou densité relative

Densité	0.66 g/cm <sup>3</sup> à 20 °C
Densité de vapeur relative	des informations sur cette propriété ne sont pas disponibles / non pertinent

Caractéristiques des particules	non pertinent (aérosol)
---------------------------------	-------------------------

#### 9.2 Autres informations

Informations concernant les classes de danger physique	il n'y a aucune information additionnelle
--	---

## Interflon Metal Clean F (Aerosol)

Numéro de la version: 1.4

date de publication  
17.02.2026

Date d'établissement: Ré-  
vision: 17.02.2026

Autres caractéristiques de sécurité

il n'y a aucune information additionnelle

### RUBRIQUE 10 — Stabilité et réactivité

#### 10.1 Réactivité

Concernant l'incompatibilité: voir en bas "Conditions à éviter" et " Matières incompatibles". Le mélange contient une (des) substance(s) réactives. Risque d'allumage.

#### 10.2 Stabilité chimique

Voir en bas "Conditions à éviter".

#### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses connues.

#### 10.4 Conditions à éviter

Ne pas vaporiser sur une flamme nue ou sur toute autre source d'ignition. Conserver à l'écart de la chaleur.

Indications comment éviter des incendies et des explosions

Protéger du rayonnement solaire.

#### 10.5 Matières incompatibles

Combustibles

#### 10.6 Produits de décomposition dangereux

Produits de combustion dangereux: voir la rubrique 5.

### RUBRIQUE 11 — Informations toxicologiques

#### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Il n'existe pas de données d'essai sur le mélange comme tel.

Procédure de classification

La classification du mélange est fondée sur les composants de ceux-ci (formule d'additivité).

#### Classification selon SGH

Toxicité aiguë

N'est pas classé comme toxicité aiguë.

#### Toxicité aiguë des composants

Nom de la substance	No CAS	Voie d'exposition	Effet	Valeur	Espèce
Hydrocarbures, C7-C9, isoalkanes	64741-66-8	oral	LD50	>7,100 - 7,800 mg/kg	rat

Corrosion/irritation cutanée

Provoque une irritation cutanée.

Lésion oculaire grave/sévère irritation des yeux

Provoque une sévère irritation des yeux.

Sensibilisation respiratoire ou cutanée

N'est pas classé comme sensibilisant respiratoire ou sensibilisant cutané.

Mutagenicité sur cellules germinales

N'est pas classé comme mutagène sur les cellules germinales.

Cancérogénicité

N'est pas classé comme cancérogène.

Toxicité pour la reproduction

N'est pas classé comme toxique pour la reproduction.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique

## Interflon Metal Clean F (Aérosol)

Numéro de la version: 1.4

date de publication  
17.02.2026

Date d'établissement: Ré-  
vision: 17.02.2026

Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

N'est pas classé comme un toxique spécifique pour certains organes cibles (exposition répétée).

Danger en cas d'aspiration

N'est pas classé comme présentant un danger en cas d'aspiration.

### 11.2 Informations sur les autres dangers

Il n'y a aucune information additionnelle.

## RUBRIQUE 12 — Informations écologiques

### 12.1 Toxicité

Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Toxicité aquatique (aiguë) des composants du mélange

Toxicité aquatique (aiguë) des composants					
Nom de la substance	No CAS	Effet	Valeur	Espèce	Durée d'exposition
propan-2-ol	67-63-0	LC50	10,000 mg/l	poisson	96 h
Hydrocarbures, C7-C9, isoalkanes	64741-66-8	LL50	18.4 mg/l	poisson	96 h
Hydrocarbures, C7-C9, isoalkanes	64741-66-8	LC50	0.11 mg/l	poisson	96 h
Hydrocarbures, C7-C9, isoalkanes	64741-66-8	EL50	2.4 mg/l	invertébrés aquatiques	48 h
Hydrocarbures, C7-C9, isoalkanes	64741-66-8	EC50	0.4 mg/l	invertébrés aquatiques	48 h

Toxicité aquatique (chronique) des composants du mélange

Toxicité aquatique (chronique) des composants					
Nom de la substance	No CAS	Effet	Valeur	Espèce	Durée d'exposition
Hydrocarbures, C7-C9, isoalkanes	64741-66-8	EL50	1.6 mg/l	invertébrés aquatiques	21 d
Hydrocarbures, C7-C9, isoalkanes	64741-66-8	EC50	0.23 mg/l	invertébrés aquatiques	21 d

### 12.2 Persistance et dégradabilité

Processus de la dégradabilité des composants						
Nom de la substance	No CAS	Processus	Vitesse de dégradation	Temps	Méthode	Source
propan-2-ol	67-63-0	disparition de l'oxygène	53 %	5 d		ECHA
Hydrocarbures, C7-C9, isoalkanes	64741-66-8	disparition de l'oxygène	10.5 %	15 d		ECHA

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Des données ne sont pas disponibles.

### 12.4 Mobilité dans le sol

Des données ne sont pas disponibles.

**Interflon Metal Clean F (Aérosol)**

Numéro de la version: 1.4

date de publication  
17.02.2026Date d'établissement: Ré-  
vision: 17.02.2026**12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB**

Ce mélange ne contient pas de substance évaluée comme étant une substance PBT ou vPvB.

**12.6 Propriétés perturbant le système endocrinien**

Ne contient pas un perturbateur endocrinien (ED) à une concentration de  $\geq 0,1\%$ .

**12.7 Autres effets néfastes**

Des données ne sont pas disponibles.

**RUBRIQUE 13 — Considérations relatives à l'élimination****13.1 Méthodes de traitement des déchets**

Informations pertinentes pour l'évacuation des eaux usées

Ne pas jeter les résidus à l'égout.

Traitement des déchets des conteneurs/emballages

Cet article devrait être éliminé en suivant les procédures applicables aux déchets dangereux. Éliminer ce produit et son récipient dans un centre de collecte des déchets dangereux ou spéciaux. Manipuler des emballages contaminés de la même manière que la substance.

**Dispositions pertinentes relatives à la prévention des déchets (Basel Convention)**

Propriétés qui rendent les déchets dangereux

H3 Matières inflammables

**Remarques**

Veuillez bien noter toute disposition nationale ou régionale pertinente. Les déchets sont à trier selon les catégories qui peuvent être traitées séparément dans les installations locales ou nationales de gestion des déchets.

**RUBRIQUE 14 — Informations relatives au transport****14.1 Numéro ONU ou numéro d'identification**

ADR/RID NU 1950

Code IMDG NU 1950

OACI-IT NU 1950

**14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU**

ADR/RID AÉROSOLS

Code IMDG AEROSOLS

OACI-IT Aerosols, inflammable

**14.3 Classe(s) de danger pour le transport**

ADR/RID 2

Code IMDG 2.1

OACI-IT 2.1

**14.4 Groupe d'emballage** pas attribué**14.5 Dangers pour l'environnement** dangereux pour le milieu aquatique

Matières dangereuses pour l'environnement (environnement aquatique) Hydrocarbures, C7-C9, isoalkanes

**14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur**

Les dispositions concernant les marchandises dangereuses (ADR) devront être aussi respectées à l'intérieur de ses installations.

**14.7 Transport maritime en vrac conformément aux instruments de l'OMI**

Le transport en vrac de cargaisons n'est pas prévu.

## Interflon Metal Clean F (Aerosol)

Numéro de la version: 1.4

date de publication  
17.02.2026Date d'établissement: Ré-  
vision: 17.02.2026

### Informations pour chacun des règlements types des Nations unies

#### L'accord relatif au transport international de marchandises dangereuses par route (ADR) - Informations supplémentaires

Code de classification	5F
Étiquette(s) de danger	2.1



Dangers pour l'environnement	OUI (dangereux pour le milieu aquatique)
Dispositions spéciales (DS)	190, 327, 344, 625
Quantités exceptées (EQ)	E0
Quantités limitées (LQ)	1 L
Catégorie de transport (CT)	2
Code de restriction en tunnels (CRT)	D

#### Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses (RID) - Informations supplémentaires

Code de classification	5F
Étiquette(s) de danger	2.1



Dangers pour l'environnement	OUI (dangereux pour l'eau)
Dispositions spéciales (DS)	190, 327, 344, 625
Quantités exceptées (EQ)	E0
Quantités limitées (LQ)	1 L
Catégorie de transport (CT)	2
Numéro d'identification du danger	23

#### Code maritime international des marchandises dangereuses (IMDG) - Informations supplémentaires

Polluant marin	OUI (dangereux pour le milieu aquatique)
Étiquette(s) de danger	2.1



Dispositions spéciales (DS)	63, 190, 277, 327, 344, 381, 959
Quantités exceptées (EQ)	E0
Quantités limitées (LQ)	1 L
EmS	F-D, S-U
Catégorie de rangement (stowage category)	-

#### Organisation de l'aviation civile internationale (OACI-IATA/DGR) - Informations supplémentaires

Dangers pour l'environnement	OUI (dangereux pour le milieu aquatique)
------------------------------	--

## Interflon Metal Clean F (Aerosol)

Numéro de la version: 1.4

date de publication  
17.02.2026

Date d'établissement: Ré-  
vision: 17.02.2026

Étiquette(s) de danger 2.1



Dispositions spéciales (DS) A145, A167

Quantités exceptées (EQ) E0

Quantités limitées (LQ) 30 kg

### RUBRIQUE 15 — Informations relatives à la réglementation

#### 15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Il n'y a aucune information additionnelle.

##### Inventaires nationaux

Pays	Inventaire	Status
CA	DSL	tous les composants sont énumérés
EU	REACH Reg.	tous les composants sont énumérés
US	TSCA	tous les composants sont énumérés (ACTIVE)
AU	AIIC	tous les composants sont énumérés
CN	IECSC	tous les composants sont énumérés
EU	ECSI	tous les composants sont énumérés
JP	CSCL-ENCS	les composants ne sont pas tous énumérés
JP	ISHA-ENCS	les composants ne sont pas tous énumérés
KR	KECI	tous les composants sont énumérés
MX	INSQ	les composants ne sont pas tous énumérés
NZ	NZIoC	tous les composants sont énumérés
PH	PICCS	tous les composants sont énumérés
TR	CICR	tous les composants sont énumérés
TW	TCSI	tous les composants sont énumérés

##### Légende

AIIC	Australian Inventory of Industrial Chemicals
CICR	Chemical Inventory and Control Regulation
CSCL-ENCS	List of Existing and New Chemical Substances (CSCL-ENCS)
DSL	Liste intérieure des substances (LIS)
ECSI	CE inventaire de substances (EINECS, ELINCS, NLP)
IECSC	Inventory of Existing Chemical Substances Produced or Imported in China
INSQ	National Inventory of Chemical Substances
ISHA-ENCS	Inventory of Existing and New Chemical Substances (ISHA-ENCS)
KECI	Korea Existing Chemicals Inventory
NZIoC	New Zealand Inventory of Chemicals
PICCS	Philippine Inventory of Chemicals and Chemical Substances (PICCS)
REACH Reg.	substances enregistrées REACH
TCSI	Taiwan Chemical Substance Inventory
TSCA	Toxic Substance Control Act

#### 15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Des évaluations de la sécurité chimique pour cette substance dans ce mélange n'ont pas été effectuées.

## Interflon Metal Clean F (Aérosol)

Numéro de la version: 1.4

date de publication  
17.02.2026

Date d'établissement: Ré-  
vision: 17.02.2026

### RUBRIQUE 16 — Autres informations

#### Indication des modifications (fiche révisée de données de sécurité)

Rubrique	Inscription ancienne (texte/valeur)	Inscription courante (texte/valeur)	Pertinente pour la sécurité
1.2		Utilisations identifiées pertinentes: Utilisation industrielle	oui
2.2		- Conseils de prudence: changement dans la liste (tableau)	oui
2.2	- Composants dangereux pour l'étiquetage: propan-2-ol, Naphta léger (pétrole), alkylation	- Composants dangereux pour l'étiquetage: propan-2-ol, Hydrocarbures, C7-C9, isoalkanes	oui
3.2		Composants dangereux: changement dans la liste (tableau)	oui
3.2	Règlement 648/2004/CE relatif aux détergents		oui
3.2		Règlement 648/2004/CE relatif aux détergents: changement dans la liste (tableau)	oui
3.2		Remarques: Pour le texte intégral des phrases H et EUH: voir la RUBRIQUE 16.	oui
5.1	Moyens d'extinction appropriés: Nébulisation d'eau, Mousse résistant aux alcools, Poudre d'extincteur	Moyens d'extinction appropriés: L'eau pulvérisée, Nébulisation d'eau, Mousse ré- sistant aux alcools, Poudre d'extincteur, Dioxyde de carbone (CO <sub>2</sub> ), Mousse résistant aux alcools	oui
5.2	Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange	Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange: En cas de ventilation insuffisante et/ou lors de l'utilisation, formation de mélange vapeur-air in- flammable/explosif possible.	oui
7.1	- Mesures destinées à prévenir les incendies et à empêcher la production de particules en suspen- sion et de poussières: Utilisation d'une ventilation locale et générale. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.	- Mesures destinées à prévenir les incendies et à empêcher la production de particules en suspen- sion et de poussières: Utilisation d'une ventilation locale et générale. Prendre des mesures de précaution contre les dé- charges électrostatiques. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées. Mise à la terre/liaison équipotentielle du récipient et du matériel de ré- ception.	oui
8.1	Valeurs limites d'exposition professionnelle (li- mites d'exposition sur le lieu de travail): non pertinent		oui
8.1		DNEL pertinents des composants: changement dans la liste (tableau)	oui
8.2	Protection des mains: Porter des gants de protection. Un gant de pro- tection contre les substances chimiques selon la norme EN 374 est approprié. Type de matière. NBR: caoutchouc acrylonitrile-butadiène. CR: ca- outchouc chloroprène (chlorobutadiène). PVC: polychlorure de vinyle.	Protection des mains: Pendant le maniement des substances chimiques porter des gants de protection avec le marquage CE y compris les quatre contrôles digitaux. Type de matière. NBR: caoutchouc acrylonitrile-buta- diène. CR: caoutchouc chloroprène (chlorobuta- diène). PVC: polychlorure de vinyle.	oui
8.2	Protection respiratoire: Type: A-P2 (filtres combinés contre les particules et les gaz et vapeurs organiques, code couleur: marron/blanc).	Protection respiratoire: [Lorsque la ventilation du local est insuffisante] porter un équipement de protection respiratoire. Type: A-P2 (filtres combinés contre les particules et les gaz et vapeurs organiques, code couleur: marron/blanc).	oui
9.1	Limites inférieure et supérieure d'explosion: 0.8 % vol - 7.7 % vol	Limites inférieure et supérieure d'explosion: 0.8 % vol - 7.7 % vol non combustible	oui

## Interflon Metal Clean F (Aérosol)

Numéro de la version: 1.4

date de publication  
17.02.2026

Date d'établissement: Ré-  
vision: 17.02.2026

Rubrique	Inscription ancienne (texte/valeur)	Inscription courante (texte/valeur)	Pertinente pour la sécurité
9.1	Point éclair: -9 °C	Point éclair: -9 °C non pertinent	oui
9.1	Viscosité cinématique: ≤2.5 mm <sup>2</sup> /s à 20 °C non pertinent	Viscosité cinématique: ≤2.5 mm <sup>2</sup> /s à 20 °C non pertinent non pertinent	oui
9.1	Solubilité(s)	Solubilité(s): facilement soluble	oui
9.1	Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log): cette information n'est pas disponible	Coefficient de partage n-octanol/eau (valeur log): non pertinent	oui
9.1	Densité: 0.662 g/cm <sup>3</sup> à 20 °C	Densité: 0.66 g/cm <sup>3</sup> à 20 °C	oui
9.1	Densité de vapeur relative: des informations sur cette propriété ne sont pas disponibles	Densité de vapeur relative: des informations sur cette propriété ne sont pas disponibles / non pertinent	oui
9.2	Informations concernant les classes de danger physique	Informations concernant les classes de danger physique: il n'y a aucune information additionnelle	oui
9.2	Aérosols		oui
9.2	Composants (inflammable): 98.5 % Contient 98.5 % en masse de composants inflammables		oui
11.1		Toxicité aiguë des composants: changement dans la liste (tableau)	oui
12.1		Toxicité aquatique (aiguë) des composants du mélange	oui
12.1		Toxicité aquatique (aiguë) des composants: changement dans la liste (tableau)	oui
12.1		Toxicité aquatique (chronique) des composants du mélange	oui
12.1		Toxicité aquatique (chronique) des composants: changement dans la liste (tableau)	oui
12.2		Processus de la dégradabilité des composants: changement dans la liste (tableau)	oui
12.3		Potentiel de bioaccumulation des composants: changement dans la liste (tableau)	oui
14.1	ADR/RID: UN 1950	ADR/RID: NU 1950	oui
14.1	Code IMDG: UN 1950	Code IMDG: NU 1950	oui
14.1	OACI-IT: UN 1950	OACI-IT: NU 1950	oui
14.3	ADR/RID: 2 (2.1)	ADR/RID: 2	oui
14.5	Matières dangereuses pour l'environnement (environnement aquatique): Naphta léger (pétrole), alkylation	Matières dangereuses pour l'environnement (environnement aquatique): Hydrocarbures, C7-C9, isoalkanes	oui
14.7	Étiquette(s) de danger: 2.1, poisson et arbre	Étiquette(s) de danger: 2.1	oui
14.7	Étiquette(s) de danger: 2.1, poisson et arbre	Étiquette(s) de danger: 2.1	oui

## Interflon Metal Clean F (Aérosol)

Numéro de la version: 1.4

date de publication  
17.02.2026

Date d'établissement: Ré-  
vision: 17.02.2026

Rubrique	Inscription ancienne (texte/valeur)	Inscription courante (texte/valeur)	Pertinente pour la sécurité
14.7	Étiquette(s) de danger: 2.1, poisson et arbre	Étiquette(s) de danger: 2.1	oui
16		Abréviations et acronymes: changement dans la liste (tableau)	oui
16	Principales références bibliographiques et sources de données: Recommandations relatives au transport des marchandises dangereuses. L'accord relatif au transport international de marchandises dangereuses par route (ADR). Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses (RID). Code maritime international des marchandises dangereuses (IMDG). Dangerous Goods Regulations (DGR) for the air transport (IATA) (Règlement sur les transports des marchandises dangereuses pour le transport aérien).	Principales références bibliographiques et sources de données: L'accord relatif au transport international de marchandises dangereuses par route (ADR). Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses (RID). Code maritime international des marchandises dangereuses (IMDG). Dangerous Goods Regulations (DGR) for the air transport (IATA) (Règlement sur les transports des marchandises dangereuses pour le transport aérien).	oui
16		Liste des phrases (code et texte intégral comme indiqué dans la rubrique 2 et 3): changement dans la liste (tableau)	oui

### Abréviations et acronymes

Abr.	Description des abréviations utilisées
ADR	Accord relatif au transport international des marchandises dangereuses par route
Aquatic Acute	Dangereux pour le milieu aquatique - danger aigu
Aquatic Chronic	Dangereux pour le milieu aquatique - danger chronique
Asp. Tox.	Danger en cas d'aspiration
CAS	Chemical Abstracts Service (numéro d'enregistrement auprès du Chemical Abstracts Service. Identifiant numérique unique n'ayant aucune signification chimique)
Code IMDG	Code maritime international des marchandises dangereuses
DGR	Dangerous Goods Regulations (règlement sur les transports des marchandises dangereuses - voir IATA/DGR)
DNEL	Derived No-Effect Level (dose dérivée sans effet)
EC50	Effective Concentration 50 % (Concentration efficace 50 %). La CE50 correspond à la concentration d'une substance testée entraînant 50 % de modifications de la réponse (e50.: sur la croissance) au cours d'une période donnée
ED	Perturbateur endocrinien
EINECS	European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances (inventaire européen des substances chimiques commerciales existantes)
EL50	Effective Loading 50 %: le EL50 correspond au taux de charge testée nécessaire pour produire une réponse dans 50% des organismes d'essai
ELINCS	European List of Notified Chemical Substances (liste européenne des substances chimiques notifiées)
EmS	Emergency Schedule (plan d'urgence)
Eye Dam.	Causant des lésions oculaires graves
Eye Irrit.	Irritant oculaire
Flam. Liq.	Liquide inflammable
GHS-UE	Règlement relatif à la classification, à l'étiquetage et à l'emballage des substances et des mélanges (1272/2008/CE)

## Interflon Metal Clean F (Aerosol)

Numéro de la version: 1.4

date de publication  
17.02.2026

Date d'établissement: Ré-  
vision: 17.02.2026

Abr.	Description des abréviations utilisées
IATA	Association Internationale du Transport Aérien
IATA/DGR	Dangerous Goods Regulations (DGR) for the air transport (IATA) (Règlement sur les transports des marchandises dangereuses pour le transport aérien)
IMDG	International Maritime Dangerous Goods Code (code maritime international des marchandises dangereuses)
LC50	Lethal Concentration 50 % (concentration létale 50 %): la CL50 correspond à la concentration d'une substance testée entraînant une létalité de 50 % au cours d'une période donnée
LD50	Lethal Dose 50 % (dose létale 50 %): la DL50 correspond à la dose d'une substance testée entraînant une létalité à 50 % au cours d'une période donnée
LL50	Lethal Loading 50 %: la LL50 correspond au taux de charge testée entraînant une létalité de 50 %
NLP	No-Longer Polymer (ne figure plus sur la liste des polymères)
OACI	Organisation de l'Aviation Civile Internationale
OACI-IT	Technical instructions for the safe transport of dangerous goods by air (instructions techniques pour la sécurité du transport aérien des marchandises dangereuses)
PBT	Persistent, Bioaccumulable et Toxique
PNEC	Predicted No-Effect Concentration (concentration prédite sans effet)
Press. Gas	Gaz sous pression
RID	Règlement concernant le transport International ferroviaire des marchandises Dangereuses
SGH	"Système Général Harmonisé pour la classification et l'étiquetage des produits chimiques" développé par les Nations unies
Skin Corr.	Corrosif pour la peau
Skin Irrit.	Irritant pour la peau
STOT SE	Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition unique
vPvB	Very Persistent and very Bioaccumulative (très persistant et très bioaccumulable)

### Principales références bibliographiques et sources de données

L'accord relatif au transport international de marchandises dangereuses par route (ADR). Règlement concernant le transport international ferroviaire des marchandises dangereuses (RID). Code maritime international des marchandises dangereuses (IMDG). Dangerous Goods Regulations (DGR) for the air transport (IATA) (Règlement sur les transports des marchandises dangereuses pour le transport aérien).

### Procédure de classification

Propriétés physiques et chimiques: La classification est fondée sur un mélange testé.

Dangers pour la santé, Dangers pour l'environnement: La classification du mélange est fondée sur les composants de ceux-ci (formule d'additivité).

### Liste des phrases (code et texte intégral comme indiqué dans la rubrique 2 et 3)

Code	Texte
H222	Aérosol extrêmement inflammable.
H225	Liquide et vapeurs très inflammables.
H229	Réceptacle sous pression: peut éclater sous l'effet de la chaleur.
H280	Contient un gaz sous pression; peut exploser sous l'effet de la chaleur.
H304	Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H319	Provoque une sévère irritation des yeux.
H336	Peut provoquer somnolence ou vertiges.

**Interflon Metal Clean F (Aérosol)**

Numéro de la version: 1.4

date de publication  
17.02.2026Date d'établissement: Ré-  
vision: 17.02.2026

<b>Code</b>	<b>Texte</b>
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

**Clause de non-responsabilité**

Ces informations sont basées sur l'état actuel de nos connaissances. Cette FDS a été élaborée exclusivement pour ce produit et est exclusivement destinée à ce produit.